



Université de
Saint-Boniface

Une éducation supérieure depuis 1818

Session d'automne 2026 et hiver 2027

Tableaux des frais et remboursements
des **programmes collégiaux**

Dates importantes/remboursements

Tableaux des droits de scolarité de
l'École technique et professionnelle :

- Administration des affaires
- Tourisme
- Technologies de l'information
- Communication multimédia
- Éducation de la jeune enfance
- Auxiliaires en enseignement

Tableaux des droits de scolarité de
l'École des sciences infirmières et des
études de la santé :

- Baccalauréat en sciences
infirmières
- Sciences infirmières auxiliaires
- Aide en soins de santé



DATES IMPORTANTES
SESSIONS AUTOMNE 2026 ET HIVER 2027

	Session automne 2026	Session hiver 2027
Date limite de retrait avec remboursement	22 septembre 2026	20 janvier 2027
Date limite d'inscription tardive et ajout de cours	23 septembre 2026	21 janvier 2027
Date limite de paiement	7 octobre 2026	3 février 2027
Frais de retard	8 octobre 2026	4 février 2027
2e frais de retard et suspension de services	21 octobre 2026	17 février 2027
3e frais de retard	12 novembre 2026	10 mars 2027
Retrait de cours des prochaines sessions : frais impayés	4 novembre 2026	3 mars 2027
Date limite de retrait sans préjudice académique	24 novembre 2026	22 mars 2027
Demandes de délai :		
Date de paiement	10 novembre 2026	9 mars 2027
Frais de retard et suspension de services	12 novembre 2026	10 mars 2027
Retrait de cours des prochaines sessions : frais impayés	17 novembre 2026	15 mars 2027

DEMANDES DE DÉLAI

Si vous ne pouvez pas régler vos droits de scolarité, vous pouvez remplir un formulaire de demande de délai disponible sur le site Web de l'USB et payer des frais administratifs de 150 \$ avant la date limite de paiement. Vous pouvez remettre le formulaire dûment rempli et votre paiement à la Direction des finances. Toute modalité de paiement est acceptée pour ces frais, sauf le chèque.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les heures d'ouverture du bureau sont de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Interac ou argent comptant

Cartes de crédit VISA, AMEX et MasterCard

Chèque/chèque visé/mandat-poste

Paiement en ligne (allouez 2 jours ouvrables avant la date limite)

Virement INTERAC (Interac e-transfer) à l'adresse courriel finances@ustboniface.ca

Convera

Les étudiantes et étudiants ont jusqu'à 16 h 30 le jour de la date limite pour payer leurs droits de scolarité. Après cette date, il y aura une pénalité financière pour tout paiement reçu en retard. Si vous effectuez votre paiement par la poste, il doit arriver à l'Université au plus tard le jour de la date limite du paiement des droits de scolarité.

AUTRES NOTES

Les dates de paiement et de remboursement pour la session d'été 2027 sont à déterminer.

L'Université se réserve le droit de suspendre et par la suite, d'annuler l'inscription de toute étudiante ou de tout étudiant qui n'a pas réglé le solde de ses droits de scolarité, y compris les pénalités financières, dans les jours ouvrables suivant la date limite de paiement. Toute décision administrative voulant qu'une étudiante ou un étudiant soit retiré de ses cours pour raison de non-paiement de ses frais de scolarité est sans droit d'appel.

L'étudiante ou l'étudiant est l'unique responsable s'il ou elle désire se retirer des cours.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 30 juin 2026 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

COLLÉGIAL
TABLEAU DES DROITS DE SCOLARITÉ - SESSIONS AUTOMNE 2026, HIVER 2027 ET ÉTÉ 2027

Les droits de scolarité ci-dessous sont des montants approximatifs basés sur une année avec une charge d'étude à 100 % pendant les sessions d'automne, d'hiver et d'été. Ils comprennent tous les frais (voir tableau Détail des frais). La facture exacte sera disponible dans un délai de 2 jours ouvrables après l'inscription aux cours et est calculée en fonction du programme d'étude et de la charge de cours. Les droits de scolarité sont facturés par session.

Programme	Charge de cours	Cout estimatif (2026-2027)
Administration des affaires	1ère année	5 965,00 \$
	2e année	6 550,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	359,00 \$
Technologies de l'information	1ère année	7 205,00 \$
	2e année	7 420,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	453,00 \$
Tourisme	1ère année	5 975,00 \$
	2e année	6 200,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	360,00 \$
Communication multimédia	1ère année	8 250,00 \$
	2e année	6 960,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	431,00 \$
Éducation de la jeune enfance	1ère année	6 210,00 \$
	2e année	6 210,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	307,00 \$
Éducation de la jeune enfance - Milieu de travail	1ère année	6 210,00 \$
	2e année	5 595,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	307,00 \$
Post-diplôme en gestion dans le domaine de l'éducation de la jeune enfance	Pleine année	3 365,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	376,00 \$
Auxiliaires en enseignement	Pleine année	3 130,00 \$
Baccalauréat en sciences infirmières	1ère année	7 400,00 \$
	2e année	7 180,00 \$
	3e année	7 395,00 \$
	4e année	6 965,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	646,00 \$
Sciences infirmières auxiliaires	1ère année	7 205,00 \$
	2e année	6 787,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	418,00 \$
Aide en soins de santé	Pleine année	4 650,00 \$

Majoration - Étudiantes et étudiants internationaux

Programme	Charge de cours	Cout estimatif (2026-2027) ²
Administration des affaires	1ère année	13 160,00 \$
	2e année	14 385,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	739,00 \$
Technologies de l'information	1ère année	14 890,00 \$
	2e année	15 365,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	839,00 \$
Tourisme	1ère année	13 185,00 \$
	2e année	13 670,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	740,00 \$
Communication multimédia	1ère année	17 555,00 \$
	2e année	14 955,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	867,00 \$
Éducation de la jeune enfance	1ère année	13 630,00 \$
	2e année	13 630,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	629,00 \$
Baccalauréat en sciences infirmières	1ère année	14 850,00 \$
	2e année	14 410,00 \$
	3e année	14 850,00 \$
	4e année	13 965,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	1 326,00 \$
Sciences infirmières auxiliaires	1ère année	14 300,00 \$
	2e année	13 450,00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	848,00 \$

Notes :

1. Ce cout représente les frais du cours seulement. Des frais annuels doivent être ajoutés au besoin (voir le tableau Détails des frais).
2. Ces couts comprennent les cours d'Anglais voie préparatoire.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 3 juin 2026 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

COLLÉGIAL
DÉTAILS DES FRAIS - SESSIONS AUTOMNE 2026, HIVER 2027 ET ÉTÉ 2027

Frais compris dans le Tableau des droits de scolarité :

	Programme	Cout par crédit	Cout par cours	Cout par année
Frais annuels :				
Frais d'inscription, bibliothèque et services aux étudiantes et étudiants	Tous les programmes			217,65 \$
Frais afférents	Tous les programmes			330,65 \$
Cotisation AEUSB	Tous les programmes			170,48 \$
Frais d'assurances AEUSB ¹	Tous les programmes			328,08 \$
Frais d'assurances AEUSB ¹ - majoration	Tous les programmes			979,77 \$
Autres frais :				
Fonds de bourse AEUSB	Tous les programmes	3,12 \$		
Cotisation supplémentaire AEUSB	Tous les programmes	1,61 \$		
Droit de service	Tous les programmes	8,58 \$		
Droit de service - majoration	Tous les programmes	18,02 \$		
Frais technologiques	Communication multimédia	6,40 \$		
Frais technologiques	Technologies de l'information	28,85 \$		
Frais technologiques	Baccalauréat en sciences infirmières, Sciences infirmières auxiliaires et Aide en soins de santé	4,45 \$		
Stage Co-op ²	Administration des affaires, Tourisme et Technologies de l'information			583,95 \$
Stage Co-op - majoration ²	Administration des affaires, Tourisme et Technologies de l'information			1 226,30 \$
Stage pratique ²	Éducation de la jeune enfance		77,85 \$	155,70 \$
Stage pratique - majoration ²	Éducation de la jeune enfance		163,49 \$	326,98 \$

Frais supplémentaires :

	Cout
Demande d'admission	canadien : 100,00 \$ international : 130,00 \$
Demande de relevé de notes	16,25 \$ par copie
Demande d'attestation	13,50 \$ par copie
Demande de remplacement de parchemin	83,50 \$
Demande de réévaluation de la note finale	50,00 \$
Demande de permission pour s'inscrire à un ou des cours dans un autre établissement	83,50 \$
Demande de délai de paiement	150,00 \$
1er frais de retard	60,00
2e frais de retard	60,00 \$ pour les soldes de 101,00 \$ à 1 000,00 \$ 100,00 \$ pour les soldes plus de 1 000,00 \$
3e frais de retard	60,00 \$ pour les soldes de 101,00 \$ à 1 000,00 \$ 100,00 \$ pour les soldes plus de 1 000,00 \$
Frais pour chèque sans provision	30,00 \$
Remplacement du T2202A/T4/T4A/Lettre de logement pour fin d'impôt	17,00 \$ par copie
Amende du Service de perfectionnement linguistique pour une absence non motivée	50,00 \$
Tests de profils linguistiques additionnels	250,00 \$

Notes :

- À la suite d'une renonciation, un montant de 15,00 \$ des frais administratifs AEUSB est non remboursable.
- Une étudiante ou un étudiant qui n'est pas admissible aux stages d'apprentissage ou aux stages coopératifs, recevra un remboursement de 100 % des frais rattachés au stage à la suite de son retrait de cours. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de remplir le formulaire de changement à l'inscription dans le but de recevoir son remboursement.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 3 juin 2026 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.